

Mairie de GATEY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du
17 Mai 2021

L'an Deux Mil vingt et un, le 17 Mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M SCHMIEDER Marc, Maire.

PRESENTS : Mesdames CART Elodie, et MONNIER Denise, Messieurs, GUILLEMOT Jean, CHANOIS Fabien, LAPLACE Bruno, GENEVOIS Max

ABSENTS EXCUSES : GONTHIER Mylène, COTE Alexandra, SIMON Sophie, LOMBERGET Sébastien,

SECRETAIRE : Mme MONNIER Denise

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, le public ne pouvant être accueilli, la tenue de la séance s'est faite à huis clos.

1) DEVIS CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT

Dans le cadre du projet de création/réalisation d'une aire de stationnement aux abords de l'école, route de Pleure, les devis de la société SJE et de la société SFCTP sont présentés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de valider le devis de la SFCTP pour la réalisation de ce projet comprenant 5 places de parking de 3 ml de large.

Le montant de ce devis s'élève à : 7 522,00 euros HT

2) DEVIS ACQUISITION MICRO TRACTEUR

Pour l'entretien des espaces verts, et pour faciliter le travail de l'employé communal, l'acquisition d'un matériel performant (micro tracteur multifonctions, tondeuse...) est proposée.

Trois devis pour l'acquisition de ce matériel sont présentés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de valider le devis de la société GUILLOT MOTOCULTURE pour l'acquisition d'un micro tracteur ISEKI TM 3267 hydrostatique homologué route, équipé d'une coupe ventrale, d'un broyeur déportable/orientable, et d'une méca benne.

Le montant de ce devis s'élève à 22 500,00 euros HT.

3) REMBOURSEMENT ANTICIPE PARTIEL DU PRET EN COURS

Pour l'acquisition de la maison « Million » en mai 2019, la commune avait contracté un contrat de crédit auprès de la BPBFC d'un montant de 120 000,00 euros sur une durée de 15 échéances annuelles.

Cette propriété ayant été vendue, monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal d'effectuer un remboursement partiel du prêt en cours à hauteur de 83 000,00 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de donner pouvoir à monsieur le Maire pour engager toutes les démarches nécessaires et l'autorise à signer tous les documents afférents à cette opération

4) QUESTIONS DIVERSES

Les élections régionales et départementales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021.

S'agissant d'un double scrutin avec application d'un protocole sanitaire stricte, le bureau de vote habituel n'est pas adapté à ce contexte.

Le bureau de vote sera donc transféré à la salle des fêtes de GATEY pour ces élections.

Une demande en ce sens a été faite à la préfecture.

Séance levée à 22h00

GATEY, le 18 Mai 2021

LE MAIRE

Marc SCHMIEDER

